

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## Arrêté du 19 mars 2026

### **portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice au titre de l'année 2026**

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 31 août 2011 portant application du décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2021 fixant les modalités d'organisation et l'épreuve de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice.

## **ARRÊTE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

En application de l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2021 susvisé, le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice organisé au titre de l'année 2026 est composé de la manière suivante et par ordre alphabétique :

**Madame DEBOURGES Raphaëlle**, conseillère technique de service social des administrations de l'Etat, bureau de la santé et la qualité de vie au travail au secrétariat général ;

**Madame GUITTEAUD Audrey**, assistante principale de service social des administrations de l'Etat, unité éducative de milieu ouvert Atlantique à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

**Madame LESEURRE Sandrine**, assistante principale de service social des administrations de l'Etat, service pénitentiaire d'insertion et de probation de Metz à la direction générale de l'administration pénitentiaire, ;

**Madame MARTEL Christine**, assistante principale de service social des administrations de l'Etat, département des ressources humaines et de l'action sociale Grand-Nord à la direction interrégionale du secrétariat général Grand-Nord ;

**Madame MASSON Sandrine**, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, service pénitentiaire d'insertion et de probation du Nord à la direction générale de l'administration pénitentiaire ;

**Madame MATHOURAIS Mélanie**, assistante principale de service social des administrations de l'Etat, service territorial éducatif le Mans à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

**Monsieur MENGANT-SUSS Gérard**, conseiller d'administration de la justice, chargé de mission, service des ressources humaines au secrétariat général ;

**Madame PIAT Isabelle**, assistante principale de service social des administrations de l'Etat, département des ressources humaines et de l'action sociale Grand-Est à la délégation interrégionale du secrétariat général Grand-Est ;

**Madame SANESI DE GENTILE Pascale**, assistante principale de service social des administrations de l'Etat, département des ressources humaines et de l'action sociale Sud-Est à la direction interrégionale du secrétariat général Sud-Est ;

**Madame VANDENBROUCK Marion**, assistante principale de service social des administrations de l'Etat, service pénitentiaire d'insertion et de probation du Nord à la direction générale de l'administration pénitentiaire.

## **Article 2**

Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'assistant principal de service sociale des administrations de l'Etat organisé au titre l'année 2026 est présidé par **Monsieur MENGANT-SUSS Gérard, conseiller d'administration de la justice.**

## **Article 3**

**Madame LESEURRE Sandrine**, est désignée pour remplacer le président dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

## **Article 4**

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 19 mars 2026

Pour le ministre et par délégation :  
L'adjointe à la cheffe du bureau de  
l'attractivité, du recrutement et de la  
fidélisation,

M-L. ANTCZAK